



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 28/04/2025

Reçu en préfecture le 28/04/2025

Publié le **29 AVR. 2025**

ID : 057-245700695-20250422-D2025_52_SI-DE

DECISION 2025-52

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché public de mission de contrôle technique pour la réhabilitation-rénovation du centre aquatique Cap Vert est conclu avec la société SOCOTEC CONSTRUCTION à 57140 WOIPPY, pour un montant de 27 525,00 € H.T., soit 33 030,00 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 22 avril 2025

Le Président
Michel PAQUET

